



Programme Local de Prévention, année 5, Communauté Urbaine du Grand Dijon

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Dijon Métropole
40 avenue du Drapeau
<https://www.metropole-dijon.fr/>
[Voir la fiche SINOE](#)
[Voir les contributions de l'acteur](#)

CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME

Emilie

enourrin@grand-dijon.fr

Nombre d'années réalisées :

5

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

Nom de l' élu et sa fonction :

M. Jean-Patrick Masson

Témoignage :

La Communauté Urbaine Grand Dijon porte une véritable Politique Environnementale dans tous les domaines de ses compétences, qu'il s'agisse des transports, de l'habitat et bien évidemment de la collecte, du traitement, de la valorisation et de la réduction des déchets. Le programme local de prévention des déchets a permis de travailler de manière collaborative avec divers acteurs du territoire et de créer une dynamique locale autour de différents sujets dont la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage partagé, le réemploi et la réparation.

Même si les objectifs de réduction des ordures ménagères et assimilées sont légèrement en deçà des 7%, la collectivité souhaite poursuivre les actions initiées et pour montrer son engagement, le Grand Dijon a candidaté à l'appel à projet national 'Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage' lancé en juin

LES PERFORMANCES DU PROGRAMME

Tableau :

Indicateurs	Valeurs pour 2010	Objectifs pour la fin du programme	Valeurs réalisées				
			2011	2012	2013	2014	2015
Production OMA de déchets DMA en kg/hab	375,70	349,40	370,10	367,60	359,60	353,30	347,90
Nombre d'équivalents temps plein de l'équipe projet		5,21	1,45	4,58	5,02	5,65	7,60
Nombre de partenaires mobilisés		33	15	15	27	31	33
Nombre de relais mobilisés		20	19	19	21	21	21
Coût annuel du programme par habitant			1,06	1,77	2,16	3,08	
Coût aidé annuel de gestion des déchets par habitant			49,88	55,87	64,32	62,02	0

Résultats des enquêtes :

Deux sondages d'opinion ont été réalisés en 2012 et en 2015.

On observe une légère évolution du nombre de personnes déclarant adopter au moins un geste de prévention : année 2= 47% – année 5 = 55%.

Les gestes qui sont de plus en plus ancrés dans les habitudes des usagers du Grand Dijon sont : le compostage, les actions qui visent à réduire le gaspillage alimentaire et l'apposition d'un Stop Pub . Pour le compostage en maison individuelle avec jardin, 59% déclarent composter en 2015 contre 51% en 2012 et en immeuble, 10% compostent en 2015 contre 7% en 2012.

Concernant les pratiques de jardinage au naturel, le broyage est une pratique bien connue des usagers (63%), cependant, le paillage l'est moins (33% des habitants). Et le dépôt des déchets verts en déchetterie est encore très encrée (74% des personnes en maison).

La sensibilisation sur les pratiques de jardinage au naturel sera donc à accentuer en 2016.

Quant aux pratiques liées à la deuxième vie des objets, la réparation a très nettement progressé (69% en 2015 contre 51% en 2012) et notamment la réparation par soi-même. L'achat d'occasion est également bien répandu (62%). Seule la location reste une pratique très peu répandue (18% en 2015 et 14% en 2012). Il pourra être intéressant de promouvoir ce type d'habitude notamment via le projet Eurêcook.

Enfin, les gestes qui sont peu répandus concernent les pratiques de nettoyage au naturel (29%) et de jardinage moins nocif (21%). Des sensibilisations sur ces pratiques alternatives seront donc à réaliser.

ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

Résultats en termes de changement de comportements et impacts environnementaux, économiques/emplois, sociaux :

Les bénéfices environnementaux liés au programme de prévention sont difficiles à estimer, cependant, les actions de réduction des déchets contribuent à éviter l'épuisement des ressources naturelles ainsi que la pollution des nappes et à réduire l'émission de gaz à effet de serre (réduction des collectes d'ordures ménagères, diminution des trajets à la déchetterie...)

Néanmoins, on note des bénéfices sur la santé notamment avec l'adoption de nouvelles pratiques pour éviter l'utilisation de produits nocifs que ce soit pour l'entretien des locaux (produits éco-labélisés, vinaigre blanc...) ou pour le jardinage (désherbage manuel, paillage du sol...).

Le programme de prévention a également permis de mieux connaître les coûts afin de maîtriser les coûts du service de collecte des déchets, de développer l'économie sociale et solidaire ainsi qu'une activité économique locale notamment pour le compostage partagé avec une association dijonnaise qui a pris en charge l'accompagnement des sites, le réemploi d'objets avec la mise en place d'une ressourcerie dans chaque déchetterie avec les compagnons Emmaüs, le réemploi de vêtements avec le déploiement des bornes textiles avec le Relais Bourgogne et l'accompagnement des établissements scolaires pour réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires avec le réseau Restau'co.

Enfin, ce programme a été générateur de lien social via les placettes de compostage partagé, les manifestations type Disco soupe...

Appréciation de la démarche par la collectivité :

Contexte (facteurs externes, modifications des services de collecte) :

De nombreux facteurs interagissent positivement ou négativement sur la démarche de prévention des déchets.

Le contexte économique et les actions du ministère de l'écologie (le pacte national anti-gaspillage, la loi de transition énergétique, la COP 21...) ont été des leviers pour la mise en place de la plupart des actions.

Cependant, nous avons pu observer des transferts de flux d'ordures ménagères suite à la mise en place de la redevance incitative sur des territoires voisins depuis 2014. Ceci a eu un impact sur les tonnages de la collectivité cependant, nous ne pouvons pas l'évaluer.

Estimation de la part du PLP dans les résultats :

Il est très difficile d'estimer la part qui incombe aux actions du programme de prévention des déchets car la crise économique a eu un impact important sur l'évolution des comportements d'achats. Cependant, cela permet de rendre nos actions pertinentes et ainsi de faire adhérer de plus en plus

d'usagers. En effet, l'impact financier est un argument déclencheur pour la plupart des gens.

Résultat :

Résultats en termes de changement de comportements et impacts environnementaux, économiques/emplois, sociaux :

Les bénéfices environnementaux liés au programme de prévention sont difficiles à estimer, cependant, les actions de réduction des déchets contribuent à éviter l'épuisement des ressources naturelles ainsi que la pollution des nappes et à réduire l'émission de gaz à effet de serre (réduction des collectes d'ordures ménagères, diminution des trajets à la déchetterie...)

Néanmoins, on note des bénéfices sur la santé notamment avec l'adoption de nouvelles pratiques pour éviter l'utilisation de produits nocifs que ce soit pour l'entretien des locaux (produits éco-labélisés, vinaigre blanc...) ou pour le jardinage (désherbage manuel, paillage du sol...).

Le programme de prévention a également permis de mieux connaître les coûts afin de maîtriser les coûts du service de collecte des déchets, de développer l'économie sociale et solidaire ainsi qu'une activité économique locale notamment pour le compostage partagé avec une association dijonnaise qui a pris en charge l'accompagnement des sites, le réemploi d'objets avec la mise en place d'une ressourcerie dans chaque déchetterie avec les compagnons Emmaüs, le réemploi de vêtements avec le déploiement des bornes textiles avec le Relais Bourgogne et l'accompagnement des établissements scolaires pour réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires avec le réseau Restau'co.

Enfin, ce programme a été générateur de lien social via les placettes de compostage partagé, les manifestations type Disco soupe...

Appréciation de la démarche par la collectivité :

Contexte (facteurs externes, modifications des services de collecte) :

De nombreux facteurs interagissent positivement ou négativement sur la démarche de prévention des déchets.

Le contexte économique et les actions du ministère de l'écologie (le pacte national anti-gaspillage, la loi de transition énergétique, la COP 21...) ont été des leviers pour la mise en place de la plupart des actions.

Cependant, nous avons pu observer des transferts de flux d'ordures ménagères suite à la mise en place de la redevance incitative sur des territoires voisins depuis 2014. Ceci a eu un impact sur les tonnages de la collectivité cependant, nous ne pouvons pas l'évaluer.

Estimation de la part du PLP dans les résultats :

Il est très difficile d'estimer la part qui incombe aux actions du programme de prévention des déchets car la crise économique a eu un impact important sur l'évolution des comportements d'achats. Cependant, cela permet de rendre nos actions pertinentes et ainsi de faire adhérer de plus en plus d'usagers. En effet, l'impact financier est un argument déclencheur pour la plupart des gens.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Partenariat mis en oeuvre :

L'association Arborescence pour la mise en place et l'accompagnement des sites de compostage partagé

L'association dijonnaise Arborescence accompagne la mise en place du dispositif de compostage partagé du Grand Dijon en organisant les sessions de formation des référents de site, l'installation participative des placettes avec les habitants, le suivi des sites et des temps d'échanges entre les référents de site.

Ce partenariat a ouvert de nouvelles perspectives à l'association qui a développé des outils adaptés dans le domaine du compostage partagé. Il a renforcé notre présence sur le terrain, a pérennisé un emploi et permet de mettre nos actions et compétences en cohérence avec les attentes de notre territoire.

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/compostage-partage-experimentation-sur-15-sit...>

Relais mobilisé :

La fédération des commerçants pour la mobilisation des commerçants et artisans à adhérer à une charte

Shop in Dijon a soutenu la création par le Grand Dijon de la Charte des commerçants et artisans éco-responsables ainsi que la mise en place d'actions pour sensibiliser ses 350 adhérents aux bonnes pratiques. Les différents événements organisés en partenariat avec le Grand Dijon, la CCI 21 et la CMARB ont permis à nos commerçants et artisans de mettre en place des actions simples et quotidiennes en faveur de la réduction des déchets et des dépenses d'énergie. De nouvelles actions davantage orientées grand public et couplées aux temps forts commerciaux ont eu un impact positif, comme le village de la réparation que nous envisageons de pérenniser en parallèle de nos braderies.

Action éco-exemplaire réalisée :

LES ACTIONS DU PROGRAMME

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Sensibiliser les publics à la prévention	4	Exposition jeu sur la réduction des déchets : Objectif - 7%
Eco-exemplarité de la collectivité	2	Compostage partagé - expérimentation sur 15 sites pilotes
Actions emblématiques nationales	4	Compostage partagé - expérimentation sur 15 sites pilotes
Evitement de la production de déchets	5	Réduction et détournement du flux de textiles
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux	3	

LE REGARD DE L'ADEME

Le travail avec les Lycées, l'exposition jeux, l'opération commerces engagés et le compostage partagé "en pied d'immeubles" sont les actions les plus marquantes.

MOTS CLÉS

Espace privé



Dernière actualisation de la fiche : **juin 2016**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.